

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 juin 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Fatih DEMIRAY

Membres présents : 31

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 11

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Jacqueline PALLUY pouvoir à M. Stéphane GENIN
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membre absent: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

Délibération n°20250623DEL12

FINANCES

Budget annexe du cinéma Les Alizés - Affectation définitive du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Dans ce cadre, le conseil municipal a adopté le 10 avril 2025 le budget primitif 2025 du budget annexe Cinéma Les Alizés en intégrant la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2024.

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif 2024 du budget annexe Cinéma Les Alizés, il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter définitivement le résultat excédentaire constaté à la section de fonctionnement.

Les résultats définitifs de l'année 2024 sont identiques aux résultats provisoires repris par anticipation :

- résultat de la section d'investissement : + 38 371,55 €
- résultat de la section de fonctionnement : +29 224,42 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de besoin de financement de la section d'investissement (y compris la balance des restes à réaliser) de l'exercice précédent. Cette opération donne lieu à l'émission d'un titre de recette au compte 1068.

Le montant des restes à réaliser en section d'investissement s'élèvent à :

- dépenses : - 1 765,00 €
- recettes : 0 €

Ils laissent donc apparaître un solde déficitaire de -1765,00 €.

Le solde peut, au choix du Conseil Municipal, être affecté en réserve au compte 1068 ou simplement reporté en section de fonctionnement sur la ligne 002 «excédent de fonctionnement reporté». Il ne fait alors l'objet d'aucune écriture budgétaire

Au regard des besoins en fonctionnement, il est proposé d'affecter définitivement l'intégralité du résultat de la section de fonctionnement, soit 29 224,42€ au compte 002 « Résultat reporté » pour financer la section de fonctionnement.

De même, afin de répondre aux besoins en investissement, il est proposé d'affecter définitivement l'intégralité du résultat de la section d'investissement, soit 38 371,55 €, au compte 001 « Solde d'exécution d'investissement reporté », pour financer les opérations d'investissement.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AFFECTER** les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024 tel qu'il vous a été présenté ci-dessus.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 26/06/2025



ID : 069-216900290-20250624-20250623DEL12-DE

Le Maire,

Jérémie BREAUD